



**CESER - Assemblée plénière du 03 juillet 2017**

**Rapport-avis «Décrochage scolaire : pour une prise en charge volontariste des jeunes concernés »**

De par la Constitution et le Code de l'Éducation Nationale, la Nation garantit à tout citoyen l'acquisition d'une culture commune (socles de connaissances et de compétences) lui permettant d'être pleinement une personne émancipée, un citoyen, un travailleur, un entrepreneur, un fonctionnaire y incluant un niveau de qualification (s) et ou de diplôme(s). L'orientation est capitale ; l'élaboration d'un projet scolaire et professionnel n'a pas le même sens pour un collégien, un lycéen, un salarié.

La formation est indispensable pour accéder à l'emploi et pour y rester tout au long de la vie professionnelle. Ce n'est pas un hasard si dans notre région les jeunes issus des catégories sociales en difficultés sont plus touchés par le décrochage scolaire. Il est indispensable d'en connaître les causes (parfois multiples) pour mieux les accompagner et envisager ainsi une remédiation efficace dans la « remotivation » de ces jeunes décrocheurs.

L'axe de travail prioritaire que la Collectivité régionale doit mettre en œuvre est bien évidemment la prévention du décrochage scolaire dès le plus jeune âge, en lien direct avec les services académiques du 1er et Second degré et les nombreux dispositifs existants en territoires qui doivent être confortés dans leurs missions, tant en moyens financiers que moyens humains. C'est cette multitude d'acteurs de terrain qui fera reculer le décrochage scolaire dans notre région.

Nous déplorons toutes les réformes dans l'Éducation Nationale passées à la hussarde qui ont entériné la suppression de milliers de postes en RASED, ZEP, en Collèges, en Lycées. Ce sont d'autant moins de moyens de proximité pour assurer un enseignement et des apprentissages de qualité, pour faire vivre des projets éducatifs, apporter des réponses sociales face aux inégalités croissantes, garantir une plus grande mixité sociale avec un même droit pour tous à l'Éducation, à la Formation. L'égalité des chances pour tous les jeunes doit être l'enjeu majeur de réponse aux causes du décrochage scolaire.

La C.G.T. revendique un grand service public de la formation initiale et un renforcement du cadre national des diplômes, la mise en place d'une démarche pédagogique réfléchie avec consultation des professionnels de l'Éducation Nationale pour redonner du sens aux apprentissages.

Le Groupe C.G.T. votera l'Avis.